

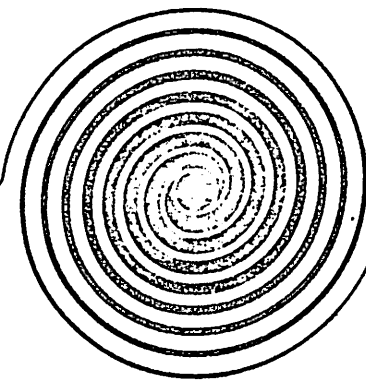
ITA - 1974

NOTE DE M. ASSABGUI

DESTINEE

AU SGAC ET A LA DELEGATION  
A L'INFORMATIQUE

Exposant, dans l'hypothèse d'une orientation positive de leur décision de donner suite à la présente, d'enchaîner rapidement, sans discontinuité, cette dernière avec la suite des études et réalisations



IOTA

16 rue Gabriel-Péri  
92120 Montrouge  
Tél. 656.28.28 +

ARGUMENTATION EN FAVEUR DU LANCEMENT DES 1975  
DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

I - Nécessité en cas de retard de reprendre partiellement  
l'analyse en cours

Les différentes étapes d'un projet tel que celui de l'ITA, tant par leur contenu que dans leur enchaînement, constituent un tout.

L'analyse en cours dans le cadre de l'actuelle pré-étude ne peut être dissociée, ni dans le temps, ni du point de vue de sa logique, des étapes qui la suivront. Elle perdrait une bonne partie de sa justification et constituerait un investissement stérile si les décisions que la Direction de l'ITA prendra au vu de ses résultats ne peuvent être concrétisées faute de moyens financiers.

Un retard dans le lancement du projet tel qu'il aura été défini au terme de l'actuelle pré-étude (lancement différé jusqu'en 1976 par exemple) ne se traduirait pas par un simple glissement dans le temps du calendrier des opérations. Il risquerait de compromettre la validité de l'ensemble des analyses au jour du démarrage.

Ces analyses seraient obligatoirement à reprendre, en cas de retard notable dans le calendrier de démarrage, tant au niveau fonctionnel (besoins à court terme, état des sources, etc ...) qu'au niveau organique (centres de façonnage, schémas de travail, négociation avec les fournisseurs extérieurs, etc ...) et au niveau des coûts (actualisation de l'ensemble des analyses budgétaires).

.../...



II - Le projet de l'ITA s'inscrit de manière parfaite dans le cadre des réseaux de banques de données actuellement définis en France par les pouvoirs publics

Le créneau où se situe le projet de l'ITA est aujourd'hui inoccupé. Il est essentiel, sinon urgent, pour le succès de l'entreprise, que l'ITA y marque sa place de manière précise et volontariste.

C'est une condition indispensable pour que les partenaires des réseaux d'information en place ou en cours de définition tant en France qu'à l'étranger deviennent à la fois clients directs du système de l'ITA, et prescripteurs du système, dans une optique de complémentarité.

En cas de retard dans le lancement du projet, un doute pourrait se créer dans l'esprit des membres actuels de l'ITA et des clients potentiels, sur la volonté et la possibilité de l'Institut d'assurer les services qu'il leur propose.

Outre le préjudice important qui ne manquerait pas d'être porté au projet du point de vue de sa promotion, d'autres centres ne manqueraient pas de voir le jour dans l'intervalle de temps qui s'écoulerait entre la conclusion de l'actuelle étude et un démarrage différé.

La création de tels centres irait à l'encontre du regroupement indispensable des moyens de la profession pour le traitement de ses problèmes d'information.

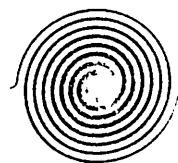
Les pouvoirs publics en France sont très sensibles à cet aspect du lancement du projet. La participation de la Délégation à l'Informatique au démarrage du projet a été motivée, et sera conditionnée en 1975, par l'économie au niveau national devant résulter d'une coordination des moyens et des objectifs, coordination que l'ITA peut assurer, est seul aujourd'hui à pouvoir assurer, pour le secteur du transport aérien.

.../...



III - Nécessité pour l'ITA de s'automatiser

(argumentation de la proposition de pré-étude)



## INVESTISSEMENTS PREVUS POUR 1975

Sans préjuger des résultats de l'actuelle étude, il est possible de prévoir (de façon obligatoirement très approximative) la répartition des 500.000 F nécessaires au lancement de l'étape 1975 sur les postes suivants :

- a - saisie ;
- b - analyse et programmation ;
- c - analyses techniques en amont de la programmation ;
- d - temps machine pour la mise au point et essais ;
- e - suivi et coordination informatiques ;
- f - suivi, coordination, direction du projet par les experts de l'ITA ;
- g - frais généraux ;

### A - SAISIE :

Coût très variable selon la présentation des bordereaux de saisie, la proportion du nombre de signes numériques et alphanumériques, le format des enregistrements, etc ...

Nous avons raisonné sur un volume d'information à saisir en 1975, de 20.000 données de différent type.

Le coût de leur saisie se situera vraisemblablement entre 60.000 F HT (hypothèse basse) et 80.000 F HT (hypothèse haute).

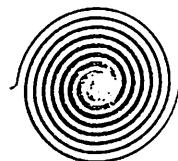
### B - ANALYSE ET PROGRAMMATION :

Cette phase représentera environ 10 hommes mois de travail qui pourront être sous-traités pour un coût forfaitaire compris entre 120.000 F HT (hypothèse basse) et 150.000 F HT (hypothèse haute).

### C - ANALYSES TECHNIQUES ITA EN AMONT DE LA PROGRAMMATION :

Elles correspondent aux interventions du personnel de l'ITA au niveau de la définition très fine des données (1 homme mois) et à la constitution des bordereaux de saisie (1 à 1/2 hommes mois de personnel de niveau étudiant-stagiaire).

Ce poste devrait représenter environ 40.000 F HT répartis sur toute l'année (et sur l'ensemble des interventions des experts de l'ITA à ce niveau).



D - TEMPS MACHINE POUR LA MISE AU POINT ET LES ESSAIS :

Ce temps a été évalué à 80 à 100 heures (hypothèse plutôt haute).

Sa facturation à 800 F/heure (hypothèse basse) à 1.000 F/heure (hypothèse haute).

La négociation sur la base d'un forfait pour l'ensemble du projet permettra vraisemblablement d'obtenir un prix plus avantageux.

Coût total : 65.000 F HT (hypothèse basse) à 100.000 F HT (hypothèse haute).

E - SUIVI ET COORDINATION INFORMATIQUES :

Ce poste comprend le conseil, le suivi, la coordination techniques et plus particulièrement informatiques.

Ce poste devrait représenter environ 70.000 F à 80.000 F HT répartis sur l'année (intervention environ 1 jour par semaine en moyenne).

F - SUIVI, COORDINATION, DIRECTION DU PROJET PAR LES EXPERTS DE L'ITA :

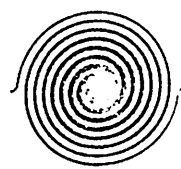
Ce poste correspond au suivi et à la Direction du projet par les experts de l'ITA.

Il peut se chiffrer globalement à 100.000 F HT.

G - FRAIS GENERAUX :

Ce poste représente entre autres les frais occasionnés par des voyages éventuels d'experts de l'ITA, l'organisation de réunions diverses par l'Institut, etc ...

Nous l'avons évalué à 15 à 20.000 F HT.



### INVESTISSEMENTS PREVUS POUR 1975

	Hypothèse basse		Hypothèse haute	
	HT.	TTC.	HT.	TTC.
- Saisie	60.000 F	72.000 F	80.000 F	96.000 F
- Analyse et programmation	120.000 F	144.000 F	150.000 F	180.000 F
- Analyses amont	40.000 F	48.000 F	40.000 F	48.000 F
- Temps ligne	65.000 F	78.000 F	100.000 F	120.000 F
- Suivi, coordination des ITA	70.000 F	84.000 F	80.000 F	96.000 F
- Suivi, coordination, action du projet par l'ITA	100.000 F	120.000 F	100.000 F	120.000 F
- Frais bancaires	15.000 F	18.000 F	20.000 F	22.000 F
TOTAL	470.000 F	564.000 F	570.000 F	682.000 F

à ajouter : frais d'édition des documents .